Motion de l'assemblée générale du département Anthropologie

L'AG du département d'anthropologie de l'Université Toulouse Le Mirail, réunie le 9 novembre 2026, souhaite exprimer son soutien plein et entier au mouvement social en cours dans les lycées, les universités et dans les différents secteurs professionnels mobilisés.

Dans un contexte où les politiques d'austérité participent à la dégradation des conditions d'études et de travail dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur et plus largement dans les services publics et parce que le néofascisme prend une place croissante dans les politiques menées et au sein de la société dans son ensemble, nous soutenons les revendications et toutes les modalités d'action des différent.e.s acteur.ice.s mobilisé.e.s.

Conscient.e.s qu'un mouvement d'une telle ampleur se construit collectivement, nous reprenons et enrichissons les revendications lycéennes et celles des universités en lutte (en particulier celles de l'AG du Mirail et de l'AG du SED.

Des moyens pour un enseignement de qualité accessible à tou.te.s :

Au niveau national, nous exigeons :

- L'abrogation de Parcoursup. Dans l'immédiat nous demandons que le premier semestre de l'année en cours ne soit pas comptabilisé dans Parcoursup afin ne pas pénaliser les lycéen.ne.s
- L'abrogation du Bac nouvelle version (Bac Blanquer de 2018 avec les spécialités)
- L'abrogation des frais différenciés et xénophobes (Bienvenue en France)
- L'abrogation de la loi sur l'Abaya et de la circulaire de 2004 sur les « signes religieux »
- L'ouverture de nouveaux postes titulaires (Enseignant.e.s en primaire et secondaire, ATSEM, AESH, personnels de santé scolaire, personnels administratifs et techniques, MCF, CNRS, BIATSS, etc.) et le remplacement systématique des personnels partant en retraite
- L'abrogation de la LRU
- La pérennisation du repas à 1 euros au CROUS
- L'exonération des frais d'inscription pour les doctorant.e.s
- La réinscription sans pression, ni condition au delà de la 6ème année de thèse
- L'accès aux bourses sur critères sociaux sans limite d'âge

Nous refusons :

- La sélection à l'université
- La réduction des heures d'enseignement

A l'Ut2j, nous exigeons :

- La réintroduction des postes d'ATER à 50%
- Le remplacement du matériel défectueux dans les salles de cours (vidéoprojecteurs, manque de chaises, dispositifs sonores, etc.)
- La suppression des primes versées à l'équipe présidentielle

- Que les étudiant.e.s du SED puissent passer leurs examens en distanciel et que le décalage horaire soit pris en compte dans l'organisation des examens et des enseignements au SED
- La participation d'étudiant.e.s du SED élu.e.s dans les différentes instances
- L'accès aux SED pour les masters
- L'augmentation de places disponibles dans la crèche du campus du Mirail afin de permettre aux étudiants et personnels parents d'y déposer leurs enfants, ainsi que sa gratuité pour les plus précaires
- La réinstallation d'une librairie au sein de l'UT2J
- La reprise des abonnements à toutes les ressources numériques et revues supprimées suite à d'énormes coupes budgétaires affectant la BUC

Contre la répression du mouvement social :

Au niveau national :

- Nous dénonçons le recours aux forces de l'ordre devant et dans les lycées et les universités
- Nous dénonçons la répression policière et judiciaire du mouvement social
- Nous dénonçons les couvre-feux mis en place dans plusieurs villes, les interdictions par les préfectures de certains rassemblements et manifestations ainsi que les parcours imposés par les préfectures
- Nous exigeons l'amnistie pour toutes les personnes interpellées et poursuivies
- Nous demandons que justice soit faite pour les personnes mutilées, blessées et tuées pendant la mobilisation
- Nous exigeons le désarment des corps de police et de gendarmerie et la dissolution de la BRAV-M et de la BAC

A l'Ut2J :

- Nous exprimons un refus absolu et non négociable de la présence des forces de l'ordre sur le campus
- Nous exigeons la démission de la Présidente, Emmanuelle Garnier pour mise en danger et agression violente des étudiant.es suite à l'envoi des forces de l'ordre le vendredi 02/10/2026

Pour que les étudiant.e.s et personnels ne soient pas pénalisé.e.s pendant cette période particulière :

- Nous exigeons l'adoption du 15 comme note plancher non améliorable afin de ne pas pénaliser les étudiant.e.s mobilisés sur l'occupation et en manifestation, et permettre aux étudiant.e.s, tou.te.s impacté.e.s par le mouvement social en cours et sa répression, de pouvoir envisager plus sereinement la suite de leurs études sans subir aucune forme de pression ou de stress supplémentaire concernant des partiels
- Nous dénonçons les fermetures administratives auxquelles la présidence recourt sans arrêt lors des périodes de mobilisation
- Nous refusons le cadre de la continuité pédagogique demandée par la présidence l'université, à savoir, le passage en distanciel, et demandons la transparence de la

présidence sur le plan de la continuité pédagogique qui a pour effet d'étouffer la lutte et dénonçons le manque de démocratie interne

- Nous exigeons qu'aucun contenu d'enseignement proposé sous quelque forme que ce soit pendant la période de mobilisation ne fasse l'objet d'une quelconque évaluation
- Nous demandons l'ouverture des Bibliothèques Universitaires toulousaines, dont l'accès est actuellement restreint, à l'ensemble des étudiant.e.s et lycéen.ne.s toulousain.e.s
- Nous demandons la validation systématique du paiement des heures empêchées
- Nous demandons la réouverture du CROUS (Restaurant Universitaire), des épiceries sociales de la MSH et du SIMPPS

Face à la montée du néofascisme en France, la répression policière, la casse des services publics insoutenable, nous soutenons les Savoirs Libres et considérons que ses modalités de réflexion, de partage et d'apprentissage sont les seules viables durant cette mobilisation et refusons donc toute reprise de cours tels qu'ils se déroulent en temps normal. De ce fait, dans ce contexte à la fois riche et stimulant mais aussi incertain et anxiogène, nous encourageons les enseignant.e.s à participer aux Savoirs Libres et à garder le contact avec les étudiant.e.s et demandons à ce que les comptes rendus d'AG soient transmis aux étudiant.e.s et personnels.